

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 14-16

Rubrik: Production

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

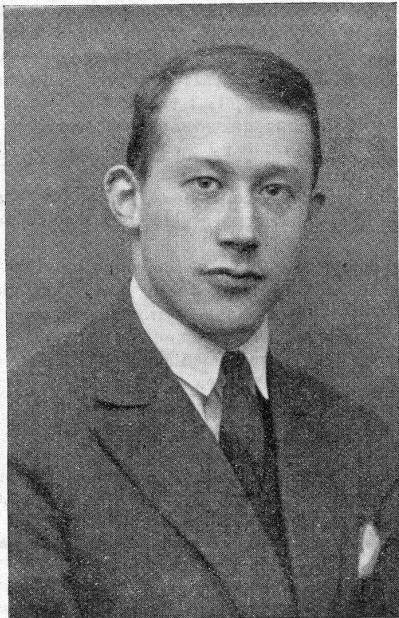
Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRODUCTION

Nous avons du film parlant suisse !

Tout arrive ! Même l'inviscensable ! Car — dans un pays comme le nôtre — où les possibilités d'amortissement sont extrêmement... limitées, il paraissait impossible — il n'y a pas bien longtemps encore — de mettre sur pied, et d'une manière saine et VIABLE, l'organisation formidable et si coûteuse nécessaire à la production sonore ?



M. Alfred Masset.

Cependant, après des efforts inouïs et une persévérance sans borne, M. Masset vient d'y parvenir, et de la façon la plus parfaite, la plus complète aussi.

Dès que nous avons eu connaissance de cette nouvelle, nous avons été trouver le sympathique et entreprenant « produc-



On filme à Lausanne...

(Photo Max Kettel, Genève.)

teur», qui a bien voulu, avec sa bonne grâce coutumière, nous fournir tous les « éclaircissements » que nous voulions transmettre à nos lecteurs.

Et voici ce que nous avons appris...

Film AAP S. A., pour de multiples causes, a modifié sa raison sociale, qui est devenue : CINÉGRAM, société anonyme.

Titre évidemment mille fois plus séduisant, plus « cinématographique », et qui également — faut-il le dire ? — « sonne » infiniment mieux.

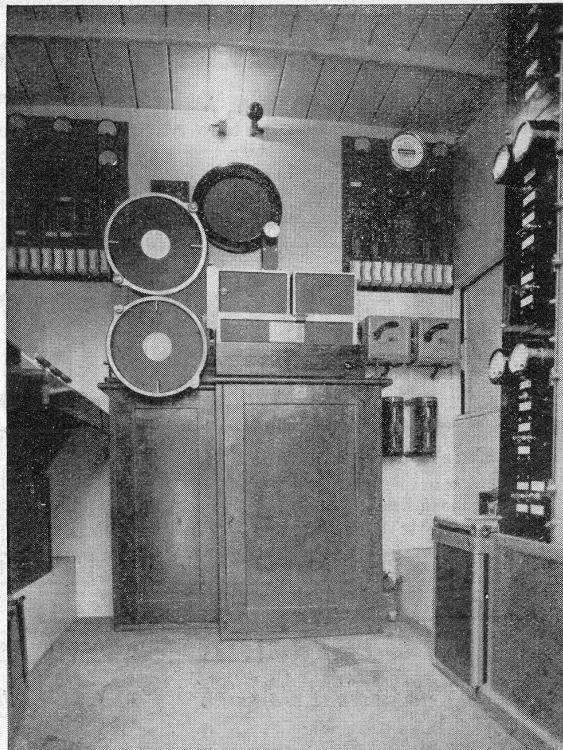
M. Alfred Masset reste, comme par le passé, le seul administrateur de la société, et assume la direction générale de l'entreprise.

« Ce n'est qu'à la suite de la « fusion technique » entre l'Office cinématographique de Lausanne et Film AAP, que je pus envisager la réalisation d'un rêve depuis longtemps caressé : la création d'une SEULE mais puissante organisation, nous dit Alfred Masset.

Autant cette éventualité était difficile à envisager lorsque les efforts de nos deux maisons étaient « dispersés », autant ses chances de succès étaient certaines dès l'instant où une « entente » était établie.

Et, dès ce moment, mes efforts ont été portés vers ce seul but auquel je viens enfin d'aboutir, après, il est vrai, plus d'un an de travail, de démarches, d'essais...

Aujourd'hui, nous sommes déjà récompensés de notre ténacité, puisque nous disposons de TOUT LE MATÉRIEL nécessaire à « transformer » la pellicule vierge que nous livrent le fabricant en « film parlant » tel que vous pouvez le visionner CHEZ NOUS.



L'intérieur du camion Visafone.

(Photo Max Kettel, Genève.)

Et Dieu sait l'importance de ce matériel... et sa diversité !! D'abord, le matériel d'enregistrement : Un équipement VISATONE, de fabrication anglaise, avec licence Marconi, monté sur camion de 3 tonnes. Système d'enregistrement à densité fixe, d'une qualité irréprochable, aussi bien pour le studio qu'en plein air, pour les paroles que pour la musique.



En plein travail... (Photo Max Kettel, Genève.)

Trois cameras peuvent fonctionner simultanément, pendant que trois microphones peuvent être branchés.

* * *

C'est Charles Duvanel qui fonctionne en qualité de premier opérateur-chef d'équipe, et qui dirige également la production du « Ciné-Journal suisse ».

M. Charles Masset est second opérateur, tandis que la tâche d'*«ingénieur de son»* est confiée à M. Raoul Duchêne.

Voilà pour la « production » proprement dite.

Nos laboratoires sont également propres à tous les travaux nécessaires : machine à développer automatique, grande tirageuse sonore Debrie, appareil de montage et de synchronisation MOVIOLA, en un mot, TOUT ce que les exigences nouvelles de la technique exigent...

Puis, et cela est appréciable également, notre cabine de projection est également « équipée »...

Pour l'instant, notre activité se borne à PRODUIRE et à ÉDITER chaque semaine le « Ciné-Journal suisse sonore et parlant », et cela, « sincèrement » et « directement », sans avoir recours à la « post-sonorisation » qui, si elle est acceptable pour certains sujets, s'avère par contre « inutilisable » pour la majorité d'entre eux !

Le « Ciné-Journal suisse » — dont l'Office cinématographique de Lausanne reste le distributeur exclusif — ainsi conçu, a été accueilli avec la plus complète satisfaction. Dans nos premiers numéros « parlants », nous avons « sorti », comme « sujets suisses » une déclaration de M. le conseiller fédéral Musy, qui rend hommage au cinéma, à son rôle de sain propagateur, et se félicite de voir la Suisse capable de produire du film parlant ; puis « le 450ème anniversaire de l'entrée de Soleure dans la Confédération », une interview de M. Motta, et différents sujets locaux...

Mais nous ne faisons que commencer... »

Ainsi parla Alfred Masset.

Ce qui nous reste à dire, à nous, c'est tout le mérite qu'il a, d'avoir si judicieusement et si parfaitement organisé son affaire.

Notre pays, au point de vue « production », a de grandes possibilités, sinon « financières » du moins artistiques.

Il y a de ravissants documentaires à tourner chez nous, des « films de genre » extrêmement pittoresques, qui constitueront d'excellents compléments de programme, à une époque où leur carence est totale.

Faisons confiance à « Cinégram ».

M. Masset, sans nul doute, saura UTILISER l'outillage formidable qu'il a à sa disposition...

Et cela pour le plus grand bien de la cinématographie suisse... Jean LORIER.

DIRECTEURS DE CINÉMAS !

Un illusionniste qui ne désillusionne pas !

Désirez-vous une attraction de tout premier ordre ? Si oui, assurez-vous

L'Enigmatique BOROSCO

le Maître du Mystère,
dans ses expériences
sensationnelles et inédites :

Fantastique
Merveilleux

Le Pressoir de la Mort

La cellule japonaise ou la femme coupée en trois

Le réveil enchanté

Les bois de riz

Les tourterelles fugitives

L'écharpe immuable

etc.

Transmission de pensée avec actes matériels

etc.

100 % parlant français.

Une heure de spectacle passionnant !

100 % émouvant.

Demandez conditions à **BOROSCO**,
à « L'Effort Cinégraphique Suisse », Lausanne, Jumelles, 3

Man spricht deutsch

L'introduction de la technique sonore dans la cinématographie suisse

« Le récit d'un pionnier de la cinématographie sonore en Suisse. » (Réd.)

Au début de l'année 1931, nous avions décidé de nous adapter à la cinématographie sonore. Le Ciné-Journal Suisse, sonore et parlant (*distribution : Office Cinématographique, Lausanne*), dont nous venions d'assumer la production, créait l'obligation impérieuse de réaliser la prise de vues et la fabrication du film sonore.

La cinématographie suisse ne disposait, à ce moment, d'aucune installation de prise de vues sonore et d'aucun matériel de laboratoire adéquat qui pût nous faciliter la tâche. Il fallait donc se documenter sur le matériel nécessaire, les fournisseurs et la matière première.

Dans le domaine de l'enregistrement sonore, quelques voyages en Angleterre et à Paris nous procurèrent une quantité d'adresses, de renseignements et de promesses. Le choix se fit lentement, car si certains équipements étaient bon marché, ils ne présentaient guère de garanties, et si, par contre, d'autres étaient chers, les possibilités d'exploitation en devenaient plus difficiles d'autant.

Après plusieurs mois d'hésitations, nous jetions notre dévolu sur un appareil d'origine et de fabrication anglaises, qui paraissait devoir nous donner satisfaction, tant au point de vue technique que commercial.

Les délais de livraison fixés devaient nous permettre de commencer l'enregistrement dès la fin de l'automne. Pendant que se construisait notre appareil à Londres, il s'agissait de réformer complètement les laboratoires et le matériel de tirage et de montage.

Le tirage des copies sonores comprend, à lui seul, plusieurs opérations, dont les principales sont : le tirage de la vue et le tirage du son.

La tireuse devant faire ce travail doit être munie d'un organe à mouvement discontinu pour le tirage de la vue et d'un organe à mouvement continu pour le tirage du son. Les tireuses muettes ne possèdent que l'organe à mouvement discontinu.

La machine que nous destinions au tirage des copies sonores devait donc être transformée et munie d'un organe sonore complémentaire. Deux voyages à Paris et un bon mois de patience, nous permirent enfin d'installer dans nos laboratoires la machine de haute précision indispensable au tirage « son et vue ».

Les laboratoires eux-mêmes ne pouvaient rester en retard pendant les nombreuses autres transformations entreprises en même temps. Le développement devait être perfectionné, car les négatifs du son ne peuvent être coupés et doivent donc être développés d'une façon continue, quelle que soit leur longueur. La machine à développer automatique que nous possédions déjà, dut être mise en état avec le plus grand soin. Le séchage dut s'ajourner un nouveau et considérable tambour, permettant de travailler avec le double de rapidité et, par conséquent, un rendement meilleur.

Le montage des films sonores n'est pas aussi simple que l'on pourrait se l'imaginer, car il ne suffit pas, comme pour le film muet, d'une table avec enrouleuse et éclairage par transparence. Il faut un matériel avec lequel on puisse à la fois « visionner » le négatif ou le positif-vues et « auditionner » le négatif-son, de façon à synchroniser les deux films exactement. En effet, les bobines de négatif son et vues ne portent pas nécessairement un point de repère indiquant le commencement du son et le commencement de la vue s'y rapportant. Il faut donc pouvoir repérer la vue par rapport au son et le son par rapport à la vue.

La machine idéale était, hélas ! unique au monde et se trouvait fabriquée à Hollywood, métropole du cinéma.

Correspondance, photographies, échanges de renseignements, livraison, montage, essais, tout cela prit exactement trois mois. Trois mois d'attente, trois mois de patience et, enfin, la satisfaction.

La projection des films sonores posa également son petit problème à résoudre ; il fallait créer une salle de visionnement où l'acoustique fût bonne et dont le matériel ne présentât pas une trop grande complication de maniement. Le studio, rendu partiellement inutile par les nouvelles activités en perspective, nous fournit le matériel et la place pour l'établissement d'une salle de visionnement. Le tapissier fit le reste. Quant au matériel, une maison autrichienne se chargea de l'adaptation nécessaire.

Si le microphone du matériel d'enregistrement sonore capte les sons musicaux et les bruits les plus divers que nous nous proposons de fixer sur la pellicule, il capte aussi, avec un manque de discernement absolu, tous les bruits émanant de l'appareil de prise de vues lui-même, ce qui ne laisse pas que de nous contrarier fort. Le matériel de prise de vues devait donc devenir silencieux ou rentrer dans l'ombre. Les caméras muettes sont, hélas ! trop bavardes pour le cinéma sonore. Dans les studios, on les habille de caissons volumineux et peu compatibles avec la production rapide des actualités en plein air. Il fallait donc découvrir un appareil de prise de vues silencieux et pourtant aussi maniable que nos Debrie. La Tchécoslovaquie nous fournit, après bien des recherches, l'appareil désiré.

De fil en aiguille, l'automne arrive, mais hélas pour nous, les feuilles sont depuis longtemps tombées, sans que maître « camion-sonore » ait fait son apparition. Décembre. Tout est prêt. Laboratoires, développement, séchage, tirage, montage, visionnement, caméraman, deuxième caméraman, soundman ou ingénieur du son, tout, sauf le camion.

Enfin, au début de décembre, après quatre mois et demi d'attente, notre camion sonore « Visatone » (licence Marconi) fait son entrée en gare de Genève.

Ce précieux matériel est accompagné d'un garde du corps en la personne d'un ingénieur anglais, dont la distinction est en raison inverse de sa connaissance du français.

L'Administration des douanes se trouvait bien empruntée d'établir la note des frais, car il s'agissait réellement du premier camion d'enregistrement sonore devant payer les droits de naturalisation suisse. Berne, consulté, charge Genève de faire pour le mieux. Genève n'y comprend rien et, en définitive, on acquitte aux taux supérieurs, ce qui est une simplification pour tout le monde, sauf pour le portemonnaie !

Onze jours après sa mise à notre disposition, le matériel fonctionne par ses propres moyens. Noël rappelle, comme de juste, notre ingénieur dans sa patrie, et, nous voilà livrés à nous-mêmes.

Neuf mois d'efforts et la technique de la cinématographie sonore suisse est née.

L'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie, la Tchécoslovaquie et même la Suisse ont contribué, par leurs produits, à la mise au point de cette entreprise.

Maintenant, tout est bien qui... commence bien.

Alfred MASSET,
Administrateur de Cinégram S. A.